

Le mot du Maire

Loi Labbé

Dans le dernier Petit Saint Pérois, nous vous parlions de la loi Labbé qui vise à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires sur les trottoirs. Cette loi a pour conséquence l'apparition d'herbes sur les trottoirs communaux.

2 solutions s'offrent à nous face à ce désagrément :

- Lancer un appel citoyen qui consisterait à ce que chacun d'entre nous entretienne la longueur de trottoir que nous avons devant notre domicile.
- S'habituer à voir des herbes sur nos trottoirs car les employés municipaux ne peuvent pas être délégués à cette seule et unique tâche.

Inondations

Les derniers événements climatiques nous rappellent brutalement que la nature peut parfois se montrer d'une violence soudaine. Nous l'oublions souvent au fil du temps et elle sait nous rappeler à l'ordre et nous imposer sa soudaineté et sa force.

Notre commune a été relativement épargnée bien que quelques personnes aient eu à souffrir de sous-sols inondés. C'est contrariant mais les dégâts ne sont en rien comparables à certains secteurs du département et de la région dont les habitants ont tout perdu en l'espace de quelques minutes.

Cet événement climatique, certes exceptionnel doit nous rappeler et nous faire prendre conscience des risques que nous avons à habiter dans une commune inondable.

Avec tout mon dévouement.

Patrick Foulon



M et Mme TRIPOT bien connus dans notre commune pour leur engagement associatif ont célébré en présence de M le Maire leurs 60 ans de mariage (noces de diamant). Nous leur adressons nos sincères félicitations.

L'édito

Une météo aussi maussade que capricieuse, un climat social compliqué, un sentiment d'insécurité national pesant, voilà notre quotidien en ce moment à « l'aube de l'été ». Tout cela ne doit pas effacer de notre mémoire, que dans les prochaines semaines beaucoup de manifestations Saint-Péroise vont avoir lieu : le spectacle de l'école, la Saint Pierre (fête de notre commune), les guinguettes (au nombre de 5 cette année). Rendez vous nombreux à ces manifestations, cela encouragera et renforcera la volonté de tous les bénévoles qui continuent à faire vivre notre village. La municipalité tient d'ailleurs à remercier toutes ces personnes qui donnent de leur temps pour animer la commune.



Sommaire

- Page 1 :** Le mot du Maire - L'édito
- Page 2 :** L'école municipale V. Meunier
- Page 3 :** Animation communale et kermesse - aide aux devoirs
- Page 4 et 5 :** Retour sur les derniers événements
- Page 6 :** « Saint Père d'antan »
- Page 7 :** Evènements à venir - infos diverses - Quizz
- Page 8 :** Les nouvelles du conseil municipal - Agenda



Notre classe de découverte

Cette année, en classe de découverte, nous sommes partis encore à plusieurs classes dans la semaine du 24 au 29 avril : celle des CP, celle des CE1, celle des CE2 et celle des CM1 CM2.

Les maternelles nous ont rejoint une journée au centre des Caillettes, en forêt d'Orléans.

Comme on travaille sur le temps, on a étudié notamment les vieux métiers, mais on a aussi appris à respecter la nature et à nous respecter en même temps.

Tout le monde a appris à faire du vélo, les grands et les petits. Ceux qui ne savaient pas bien en ont fait juste sur les chemins de forêt.

Les autres, se sont déplacés à bicyclette dès que c'était possible ; les cycles trois ne se sont déplacés qu'à vélo ; ils ont parcouru plus de 250 kilomètres !

Les CP, les CE1 et les CE2 étaient dans un centre à Ingrannes. Ils ont fait des activités comme la pêche, l'orientation, le vélo... Et des visites de musées ou de la fromagerie.

Pendant ce temps là les CM1 CM2 étaient au centre des Caillettes, près de Nibelle. Ils ont appris à fabriquer du charbon de bois comme les charbonniers de dans le temps.

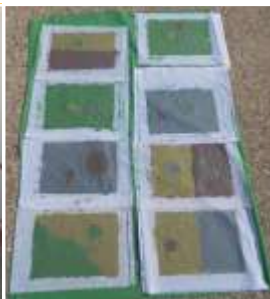
Le jeudi 28 avril, toutes les classes, même les maternelles, se sont retrouvées aux Caillettes pour participer à une randonnée et à des ateliers préparés par les grands.

Après la première semaine, les petits sont retournés à l'école et les grands ont commencé un long parcours à vélo. Ils ont été retrouver leurs correspondants d'Orléans, puis sont passés par Beaugency, La Ferté Saint Aubin, Châteauneuf sur Loire avant de revenir à St Père.

Ils sont partis en autogestion, c'est à dire que ce sont eux, avec l'aide des parents, qui ont tout partagé. Ils ont appris beaucoup de choses, mais surtout à faire des efforts ensemble, à se respecter et à s'aider...



Merci à tous les adultes, à toutes les associations, à la commune, qui nous ont aidés, accompagnés ou prêté du matériel pour que ce beau projet nous donne beaucoup de souvenirs !



Animation SICTOM

Le 7 juin, une animatrice du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire, est intervenue auprès des CE1 de l'école durant une animation sur le papier recyclé. Au cours de la matinée, nos jeunes écocitoyens ont pu découvrir toutes les étapes de la fabrication du papier recyclé. Le beau temps qui régnait ce jour-là a permis de réaliser l'activité, dehors.

D'abord il a fallu déchirer des bandelettes de papier journal puis les déchiqueter sous l'eau pour finalement les passer au mixeur.

On plonge le tamis dans la pâte et quand on y a fait les incrustations souhaitées, on le retourne sur un torchon. Ensuite le séchage se fait au soleil.

A la fin de la matinée, les enfants ont pu confectionner de petits objets en papier recyclé avec la pâte qui restait.



Animation communale et kermesse

Pendant les vacances de printemps, les enfants de Saint Père ont participé aux activités manuelles proposées par Sandrine, l'animatrice municipale:

- Mardi 5 avril : cartes multicolores à décorer par le biais de "playmais"
- Jeudi 7 avril: nos petits jardiniers étaient de sortie : chaque enfant a pu décorer un pot de fleur en terre cuite puis planter de belles fleurs pour embellir leur maison
- Mardi 12 avril: le printemps était à la une! confection et décoration de cadre fleuri, fleur en bois et suspension florale
- Jeudi 14 avril: la technique du "décopatch" a amusé nos artistes!

Nos fidèles bambins accompagnés de leurs mams ou des nounous sont venus se distraire à la bibliothèque dans le cadre de l'animation "bébés lecteurs". Le monde du cirque a été évoqué : têtes de clowns à décorer, historiettes, petites chansons, ont ravi nos futurs écoliers



Le samedi 4 juin après-midi a eu lieu la kermesse de l'école, préparée par les enfants participant à l'animation de la pause méridienne. Au profit de la coopérative scolaire, différents stands de jeux furent proposés aux petits et grands, venus en grand nombre malgré une météo peu clémente! Un spectacle musical très dynamique de la troupe des "mini vengeurs" fut présenté à 17h. Un véritable moment festif, qui a réjoui l'ensemble des enfants, exprimant leur envie de recommencer l'année prochaine!!

Alors rendez vous à la prochaine rentrée scolaire pour de nouvelles aventures!



Aide aux devoirs

Le jeudi 16 juin l'aide aux devoirs s'est achevée après une année studieuse et a été l'occasion d'un goûter spécial. Les séances reprendront en octobre et nous accueillerons toutes les bonnes volontés pour renforcer l'équipe des bénévoles.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas, appelez au 02 38 36 21 84 et demandez Mme Thibault Nathalie. Un grand merci à l'équipe des bénévoles sans qui l'aide aux devoirs ne pourrait exister.

Yvette Bouchard et Nathalie Thibault

Retour sur quelques évènements



L'éducation canine St Péroise

Concours D'obéissance les 9 et 10 avril.

Le club d'Éducation Canine Saint Péroise a organisé un concours en Obéissance où ont été sélectionnés les meilleurs Bergers Belges pour représenter la France au Championnat du Monde qui s'est déroulé du 9 au 15 Mai 2016 à Aubigny sur Nère.



Journée Porte Ouverte le 11 juin.

Une démonstration faite pour les adhérents du club et leur compagnon à quatre pattes a obtenu un vif succès.

Vide greniers et Foire Artisanale

Le dimanche 17 avril le vide-greniers organisé par Saint Père En Fête a connu un vif succès et a réuni une cinquantaine d'exposants et une dizaine d'artisans. Tout cela grâce à une météo clémente et une organisation sans faille.



Photo d'archive

Traditionnel défilé du 8 mai



Spectacle de théâtre de la Communauté de Communes



Le Théâtre de l'Imprévu et la Communauté de Communes du Sullias ont présenté « **Ah quel boulot pour trouver du boulot** » le Samedi 21 mai à la Salle polyvalente de Saint-Père, cette représentation a ravi une cinquantaine de personnes.



Fête des voisins de la rue de Touraine

Un succès ! grâce à l'accueil chaleureux de Martine et Eric au Camping « Au jardin de Sully », grâce à la participation généreuse d'une quarantaine d'habitants de la rue de Touraine, à leur bonne humeur et la bonne ambiance qu'ils ont su créer, et enfin grâce à la collaboration de la météo, redevenue clémente au bon moment (suite à une intervention discrète en haut lieu) nous avons passé une excellente soirée.

Merci à tous et espérons que cette initiative sera renouvelée l'année prochaine !



Retour sur quelques évènements (suite)

Un pont plus vert pour St Père, une nouvelle voie pour les Sullylois !



Grâce aux nombreux courriers de Monsieur Le Maire aux entités intéressées, grâce aux nombreux élus qui nous ont rejoints dans cette démarche **de transformer le pont de chemin de fer en un pont piéton et cycliste**, grâce aux nombreuses signatures sur la pétition (520 à ce jour), grâce à votre présence le 28 mai lors du rassemblement citoyen (300 personnes) eh bien le projet avance et nous espérons qu'avant la fin de l'année nous pourrons emprunter ce pont à pied ou en vélo.

Encore MERCI de votre soutien et de votre engagement.



Le 28 mai dernier, vous avez répondu massivement à la manifestation pour le projet d'ouverture du pont SNCF aux piétons et aux cyclistes. Votre présence renforce ma détermination à continuer ce dossier.

Soyez remerciés pour votre soutien pendant cette manifestation ou pour la signature de la pétition.

À ce jour, de nombreux courriers écrits par les Sénateurs du Loiret, Mr Cardoux et Mr Sueur, par Mr De Ganay, Député, par l'A.M.L. (association des maires du Loiret) ou par le Président du Conseil Départemental, Mr Saury à la direction de la SNCF ainsi que la pétition nous aident et font avancer ce projet.

La SNCF entrouvre la porte des négociations et semble prête à signer une convention avec les communes et les assemblées territoriales concernées par ce projet à condition que nous soyons d'accord sur les travaux à mettre en œuvre pour la sécurité des piétons et des cyclistes.

Il ne reste plus qu'à évaluer le coût des travaux et à trouver les partenaires pour le financement. (Etat, Région, Département, Communautés de Communes). Quel que soit le coût, il faudra y mettre les moyens pour mettre en sécurité les cyclistes qui courent un danger réel en utilisant le pont routier.

P.Foulon



Les municipalités de Sully et de Saint Père unies pour ce projet.



L'actualité de ce petit Saint Pérois nous amenant à relater des événements parlant de pont et de noce il nous a paru logique de reprendre ces textes toujours issus du petit lexique « à la recherche du temps passé » écrit par des membres du club de l'Amitié dans les années 90 et relatant des scènes de la vie quotidienne dans une période allant de 1900 à 1939.



LA NOCE

Les noces étaient plus gaies qu'aujourd'hui. On se mariait le matin ; souvent des musiciens attendaient les mariés à la sortie de la messe et conduisaient le cortège jusqu'à l'auberge, pour l'apéritif. Ensuite, c'était le grand repas, avec toujours à peu près le même menu : Charcuterie - tête de veau - filet de bœuf sauce maldère - poulet rôti - fromage - gâteau de la mariée.

Le soir : Potage tapioca - bœuf sauce tomate - salade - dessert.

Entre les 2 repas, la noce dansait, et aussi après souper. Les mariés arrivaient à grand peine à s'esquiver ; sur le matin, la jeunesse allait porter la « sucree » au lit, dans un pot de chambre.

Le lendemain, il y avait encore un repas simple et le bal.

O.V.



LE PONT DE BOIS

Construit en 1836, reconstruit en 1859, le tablier était en bois ; il avait six mètres de large avec les trottoirs et pouvait porter une charge maximum de neuf tonnes. Un gardien qui habitait au bout de la dernière pile, côté Sully, était chargé de l'entretien de l'ouvrage, mais aussi de contrôler les passages des poids lourds. En l'occurrence, il s'agissait principalement des grumes suspendues à des diables tirés par des chevaux ; ces grumes alimentaient la scierie Péronnet à Sully. Le roulier partait le matin, quelquefois dans la nuit, il se rendait en forêt d'Orléans ; il avertissait au passage le gardien de l'heure de son retour. Celui-ci se rendait alors côté Saint Père pour prendre le deuxième attelage car il ne devait passer qu'une voiture chargée par travée.

Le tablier de bois a été remplacé par un tablier métallique en 1933, et, compliment aux ingénieurs, sans arrêter la circulation.

M.A.



Quelques termes de notre ancien parler local

Coti : meurtri (un fruit coti).

Couasse : poule qui couve.

Courriau : verrou.

Des daguenettes : des fruits séchés au four, pour l'hiver.

Dépater : enlever la terre, la boue (dépater les betteraves).

Empicassé : ensorcelé.

Encrotter : enterrer (pour les animaux).

Enfondu : trempé jusqu'aux os.

Envorné : étourdi (par exemple quand on a tourné sur soi-même).

Un foulaisiau ou fouetteuse : un épervier.

Foussonner : égarer.

Fratrèse : coiffeur.

Galarne : le vent de galarne est le vent du nord-ouest.

Gelauder : geler légèrement.

Goget : étui contenant de l'eau où le faucheur met sa pierre à aiguiser et qu'il porte à la ceinture.

Un gouet : une serpe.

Grâler : griller.

Guèmer : prendre, capturer (guèmer un rat).

Lavailles : eau de vaisselle (que l'on donnait aux porcs).

Le lessu : l'eau de lessive.

Avoir la lourdelle : avoir des vertiges.

Malement : à peine, pas tout à fait (ce porc pèse malement cent kilos).

Marchais : marais, endroit marécageux.

Un mareau : un matou.



St Père sur Loire

Samedi 25 juin (Bords de Loire)

Fête de la St Pierre

AU PROGRAMME :
 7h à 10h : VIDE GRENIERS
 Bénévoles aux particuliers - 30 le mètre
 Emplacement réservé au feu et à l'incendie des arrivées
 Bouteilles - Restauration

10h30 : APERITIF offert par la municipalité

20h : REPAS TRAITEUR
 Sur réservation, au club de l'Amitié, de 15h à 17h par les mardi et vendredi de 10h30 à 15h.

22h30 : BRANDONS

23h : FEU D'ARTICE

Aperitif et repas animés par NELL

Plus de détails sur le site
 Pour infos : 02 38 36 47 15

SULLY PLAGE


Du 09 juillet au 15 août

SUR LES BORDS DE LOIRE, SULLY FÊTE L'ÉTÉ !

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.sully-sur-loire.fr

Fête des classes 6

En 2010 à l'initiative de la municipalité de St Père sur Loire, les jeunes de 20 ans « les conscrits » avaient organisé une manifestation dans la commune « La Fête des Classes ». Pour la première édition, cette manifestation avait réuni environ 50 personnes, depuis celle-ci ne cesse de grandir. Cette année, le **dimanche 13 novembre**, les personnes qui sont nées une année se finissant par 6, sont invitées pour une journée de retrouvailles pour certains, de convivialité pour d'autres, enfin une journée de fête pour tout le monde.



Informations diverses



Oenologie

L'atelier BAC-CHUS Saint Pérois s'est réuni pour la 9^{ème} et dernière fois pour la saison. Les amateurs se sont donnés rendez vous pour septembre avec un fonctionnement qui se traduit ainsi :

- Un rendez-vous par mois le mardi soir à 18h30 à la Maison de l'Amitié,
- Des cartes de 5 séances au prix de 60€ seront mises en vente dès la saison prochaine.

Si vous êtes intéressés par cette activité, n'hésitez à contacter M BERRUÉ D. chez lui ou au 02.38.36.58.03, il se fera un plaisir de vous renseigner.

De Fil en Aiguille

Mardi matin 9h - 12h
Mardi après midi 14h - 17h
(Au club de L'Amitié)

Contact : 02 38 29 19 78 auprès de Bernadette l'animatrice .



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement.

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

À la découverte de St Père



Où se trouve ce début de sculpture d'un de nos artistes locaux ?



Réponse dans le prochain numéro

Réponse du PSP 24:
 Il s'agissait du pont de chemin de fer



Le conseil municipal du 17/03/2016 :

REPLACEMENT DES PORTES ET FENETRES DE LA SALLE POLYVALENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2016

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le projet de remplacement des portes fenêtrées et fenêtrées de la salle polyvalente par des équipements en double vitrage pour un montant de 30 605,74 € HT et de solliciter au titre de la DETR la somme de 15 302,87 €, soit un taux de 50 %.

REPLACEMENT DES PORTES ET FENETRES DE LA SALLE POLYVALENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, la somme de 9 181,72 €, soit un taux de 30 % pour le projet de remplacement des portes et fenêtrées de la salle polyvalente en double vitrage.

Le conseil municipal du 31/03/2016 :

APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT AVEC AFFECTATION DES RESULTATS

Après l'élection de Monsieur Denis BRETON, comme Président de séance et le retrait de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2015 du Service de l'Assainissement qui s'établit comme suit :

· Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	139 306,38 €
· Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	115 655,83 €
Soit un résultat de fonctionnement de	23 650,55 €
· Les recettes d'investissement s'élèvent à	53 796,02 €
· Les dépenses d'investissement s'élèvent à	72 252,25 €
Soit un résultat d'investissement de	- 18 456,23 €
· Le résultat cumulé de fonctionnement était de	38 447,17 €
· Le résultat de fonctionnement de l'exercice est de	23 650,55 €
L'excédent de fonctionnement de clôture est de	62 097,72 €
· Le résultat cumulé d'investissement était de	228 618,16 €
· Le résultat d'investissement de l'exercice est de	- 18 456,23 €
L'excédent d'investissement de clôture est de	210 161,93 €

Le Conseil Municipal décide, à la majorité par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE, d'approuver le compte administratif 2015 du Maire ainsi que le compte de gestion 2015 du Receveur Municipal et de maintenir l'excédent d'exploitation en exploitation et de l'affecter en réserves au Budget Primitif 2016.

APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE AVEC AFFECTATION DES RESULTATS

Après l'élection de Monsieur Denis BRETON, comme Président de séance et le retrait de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2015 qui s'établit ainsi :

Agenda



24 juin	École	Spectacle
25 juin	St Père en Fête	Fête du village
26 juin	La Guinguette	Guinguette
01 juillet	A.M.S.	A.G.
10 juillet	La Guinguette	Guinguette
17 juillet	La Guinguette	Guinguette
31 juillet	La Guinguette	Guinguette
07 août	La Guinguette	Guinguette
02 septembre	Amicale	A.G.
25 septembre	St Père en Fête	Vide Greniers
02 octobre	AMS+ SPEF	Potirando
07 octobre	St Père en Fête	A.G.
19 octobre	La Guinguette	A.G.

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2015

Le Conseil Municipal prend acte des marchés publics conclus en 2015, à savoir :

- Pour les marchés de fournitures :

Montant HT	Objet	Date	Attributaire
20 000 à 89 999,99 €	ELECTRICITE STATION D'EPURATION	18/08/2015	EDF COLLECTIVITES TOURS (37206)

- Pour les marchés de services :

Montant HT	Objet	Date	Attributaire
20 000 à 89 999,99 €	ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	13/11/2015	GROUPEMENT Cabinet RAGEY (45504) ECOGEE (45130)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé à Monsieur le Préfet sollicitant son intervention pour sécuriser la traversée de la Loire entre Sully sur Loire et Saint Père sur Loire pour les cyclistes et les piétons.

· Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	796 047,81 €
· Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	732 526,99 €
Soit un résultat de fonctionnement de	63 520,82 €
· Les recettes d'investissement s'élèvent à	190 155,14 €
· Les dépenses d'investissement s'élèvent à	231 250,99 €
Soit un résultat de d'investissement de	- 41 095,85 €
· Le résultat cumulé de fonctionnement était de	208 093,93 €
· Le résultat de fonctionnement de l'exercice est de	63 520,82 €
L'excédent de fonctionnement de clôture est de	271 614,75 €
· Le résultat cumulé d'investissement était de	148 254,35 €
· Le résultat d'investissement de l'exercice est de	- 41 095,85 €
L'excédent d'investissement de clôture est de	107 158,50 €
· L'excédent d'investissement cumulé est de	107 158,50 €
· Les Restes à réaliser : Dépenses non mandatées	0,00 €
Recettes non encaissées	0,00 €
L'excédent d'investissement dégagé est de	107 158,50 €

Le Conseil Municipal décide, à la majorité par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE, d'approuver le compte administratif 2015 du Maire ainsi que le compte de gestion 2015 du Receveur Municipal et de prélever la somme de 100 000,00 € sur l'excédent de fonctionnement pour l'affecter en investissement au Budget Primitif 2016.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide, à la majorité par 13 voix POUR et 2 voix CONTRE, d'approuver le budget primitif 2016 du Service de l'Assainissement arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	130 268,46 €	130 268,46 €
Section d'investissement	269 064,60 €	269 064,60 €
TOTAL	399 333,06 €	399 333,06 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016, soit :

- Taxe Habitation :	15,67 %
- Foncier Bâti :	11,77 %
- Foncier non Bâti :	39,13 %

pour un produit fiscal attendu de 383 958 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

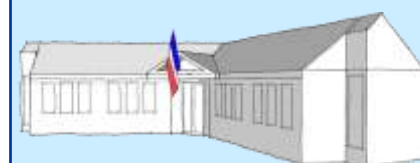
Le Conseil Municipal décide, à la majorité par 13 voix POUR et 2 voix CONTRE, d'approuver le budget primitif 2016 de la Commune arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	856 499,02 €	856 499,02 €
Section d'investissement	221 918,20 €	221 918,20 €
TOTAL	1 078 417,22 €	1 078 417,22 €



De manière à pallier l'absence de notre secrétaire, c'est maintenant Mme Sylvie BIGOT qui se fera un plaisir de vous accueillir en mairie pour toutes vos demandes et démarches.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
 Fax : 02.38.36.53.67
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr